Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 58 (1949)
Heft: 11-12

Rubrik: Votre pharmacie de maison

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

parents, ne rien oser ressentir, cela peut être le germe de névroses plus ou moins graves, rendre plus tard la vie sexuelle et affective impossible, être cause de mésentente chronique entre les époux et de divorce. Domestiquer et discipliner les tendances agressives qui habitent en nous tous pour les mettre au service d'un travail créateur, de la lutte pour la vie et la réussite, de la lutte pour un idéal, cela est des plus utiles; mais refouler ces tendances dès l'enfance, les empêcher non seulement d'être exprimées par le geste ou par la parole, mais d'être ressenties telles qu'elles sont, c'est priver l'enfant, puis l'adulte, de forces créatrices, c'est en faire un être inhibé (un paralysé), un être neutre et sans esprit d'entreprise, c'est préparer pour plus tard aussi des explosions involontaires et créer des machines à faire la guerre.

Enfin, donner à l'enfant la sécurité affective dans ses premières années créera les meilleures conditions pour lui permettre de développer le goût du risque, contrepartie indispensable à cette sécurité, qualité nécessaire sur laquelle nous ne pouvons pas nous étendre, la place nous étant mesurée.

Une mère qui a su, pendant les premières années, aimer son enfant de la bonne manière, c'est-à-dire pour lui, en tenant compte de ses besoins et de ses difficultés, restera pour cet enfant un modèle dont il désirera naturellement suivre les traces. Si elle est vraiment femme et qu'il y ait une entente véritable entre elle et son mari, elle donnera d'un côté à ses filles l'exemple de la femme aimante et féminine, qui accepte son rôle et sa mission; et de l'autre elle aidera ses fils à s'attacher d'une façon saine à leur père, à l'aimer sans peur, à le respecter sans devenir des esclaves. Passée la petite enfance, elle remettra de plus en plus ses fils à leur père, pour que lui aussi remplisse pleinement sa mission d'homme auprès d'eux, qui est celle de leur donner en exemple un homme viril, créateur, courageux et indépendant, et de les initier peu à peu à la vie d'homme, comme la mère a le devoir d'initier ses filles à la vie de femme. Tout ceci dépasse largement les premières années, mais dépend étroitement d'elles. Car c'est de l'éducation pratiquée pendant ces années que dépend notre action sur les suivantes.

Tels sont les aspects de la mission de la mère sur lesquels nous tenions à insister, parce qu'on croit trop facilement que la perfection des soins matériels est l'essentiel. Ces soins sont indispensables et méritent toute l'attention de la mère; mais, les ayant donnés, elle n'a rempli que la première moitié de sa mission; et la seconde, sa mission d'amour, doit être accomplie de pair, dès la naissance et même avant elle.

Dr Gustave Richard.

Votre pharmacie de maison

Antiseptiques

Les antiseptiques sont des substances douées d'un pouvoir antimicrobien ou, pour employer un terme moderne plus général, possédant un effet antibiotique (Bios = la vie). Cet effet peut être inhibitif, c'est-à-dire que la substance empêche le développement des microorganismes, ou destructif, lorsque ceux-ci sont détruits.

Les antiseptiques qui ne sont pas destinés à l'application humaine sont généralement désignés sous le terme de désinfectants; leur action est destructrice et on les emploie généralement à des concentrations fortes. Quelques-uns de ces mêmes produits, utilisés à des doses plus faibles, sont applicables à l'homme.

Toutes les classes de produits chimiques fournissent des antiseptiques: acides, oxydants et réducteurs, sels de métaux lourds, substances organiques: alcools, phénols, essences aromatiques, matières colorantes, sulfamidés, antibiotiques proprement dits, produits par des organismes vivants.

Les possibilités d'emploi d'un antiseptique en médecine humaine ou vétérinaire sont limitées par la dose toxique ou irritante du produit; si la dose active est suffisamment inférieure à la dose toxique, le produit peut être utilisé; si par contre ces deux doses sont très voisines, le produit doit être rejeté.

D'autre part, le choix d'un antiseptique dépend encore de l'agent microbien qu'il s'agit de combattre et de la localisation de l'infection: peau, muqueuse buccale, conjonctive (œil).

Les antiseptiques (comme les anesthésiques) sont dits locaux ou généraux suivant qu'ils sont utilisés à l'endroit même de l'infection ou indirectement amenés en contact avec le foyer par l'intermédiaire du sang, dans lequel on les introduit par absorption buccale ou injection sous-cutanée intramusculaire ou intraveineuse.

L'emploi d'antiseptiques généraux doit être prescrit par le médecin.

L'utilisation des antiseptiques locaux fera l'objet d'un autre article.

Jean Martin.